

Les spéculations et les rumeurs alimentent la crise

Revoilà le spectre d'une pénurie de lait

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4015 - Mardi 8 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Pour des contrôles médicaux périodiques



Bouteflika se rend à Grenoble

Page 24



Un budget «très faible» dans la loi de finances 2017, selon Feraoun

Le temps des vaches maigres pour la Poste et les TIC

Page 2

Le faux calcul des Kurdes

Par Mohamed Habili

Comme il était prévisible, les Américains n'ont pas attendu la libération de Mossoul pour mettre en route celle de Raqqa, mais ils ont profité de ce que les regards soient tournés vers la ville irakienne pour envoyer les Kurdes par colonnes entières sur la capitale que s'est donnée Daech voilà quelque deux années, et d'où selon toute vraisemblance le temps est venu pour lui de se retirer. Les Kurdes dans cette libération, comme dans celle de Manbij l'été dernier, ne sont évidemment que des pantins, d'autant que ni la première ville ni la seconde ne sont kurdes. Les Américains, et avec eux la coalition internationale, entendent-ils prendre Raqqa pour faire contrepoids à ce qu'ils pensent être la prise, pas encore effective du reste, d'Alep par les Russes ? Il en est en tout cas qui le pensent. Ils pensent même que ce partage n'est pas le fruit du hasard, mais bien d'un accord dûment conclu encore que secret entre les deux superpuissances. Qu'ils aient raison ou tort, cette libération n'aura rien de définitive, car les Américains, qui en l'occurrence se battent par procuration, ne l'auront pas plus tôt reprise qu'il leur faudra songer déjà à la défendre contre les forces syriennes et leurs alliés, qui ne manqueront pas dans un second de temps de vouloir la leur arracher. Avec ou sans accord avec les Russes. Toujours est-il que si les Américains et leurs alliés sont mus d'abord par le désir de s'arroger une part de la Syrie, maintenant qu'ils pensent que les Russes se sont emparés de la leur ou sont en train de le faire, alors la résistance déployée par la rébellion pour conserver ses positions dans Alep n'aura servi à rien. **Suite en page 3**

Surveillance des législatives d'avril 2017

Derbal se veut rassurant sur la transparence des élections



Ph/Soraya E./A.

Quelques heures après sa nomination à la tête de la Haute instance de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal tente de rassurer sur la transparence de ce nouvel organisme et son rôle dans les prochaines législatives et locales d'avril 2017.

Page 3

Baccalauréat 2017

Les épreuves auront lieu du 11 au 14 juin

Page 4

Journées cinématographiques de Carthage

«Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahim primé

Page 13

Un budget «très faible» dans la loi de finances 2017, selon Feraoun

Le temps des vaches maigres pour la Poste et les TIC

■ La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a affirmé, à Alger, que le budget de fonctionnement de son secteur pour l'année 2017 est vraiment faible. Selon elle, estimé à 2,432 milliards, il a enregistré un recul de l'ordre de 142 millions de dinars par rapport à celui de 2016.

Par Yacine Djadel

Dans un exposé devant la commission des finances et du budget de l'APN concernant la somme allouée au secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2017, M^{me} Houda Feraoun a indiqué que «le budget de fonctionnement du secteur est très faible et principalement destiné à la prise en charge des dépenses de fonctionnement de la direction centrale du ministère, de ses services décentralisés, ainsi que des deux établissements de formation sous tutelle». Des restrictions budgétaires bien sûr qui, d'après elle, sont justifiées par la situation économique actuelle du pays. Au point même que la loi de finances 2017 concernant le budget spécial pour la partie «équipement» n'a alloué aucun crédit au profit du secteur, a-t-elle fait savoir. En dépit de la situation, la ministre a indiqué que son département continuera à réaliser les projets inscrits au titre du programme en cours. Pour rappel, ces derniers concernent essentiellement le projet de raccordement en fibre optique de la ligne Alger-Oran-Valence, la réalisation d'une étude pour la réalisation du siège

de l'Autorité gouvernementale de la certification électronique, l'acquisition d'équipements et logiciels relatifs à la certification électronique, outre la réhabilitation et la modernisation de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger. Par ailleurs, les députés, de leur côté, ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment celles relatives au projet de raccordement en fibre optique, les investissements d'Algérie Télécom ainsi que les prestations postales telles que la liquidité au niveau des agences postales. S'agissant, par ailleurs, du récent projet de code des postes et communications électroniques, présenté par la ministre et qui, rappelle-t-on, a été contesté par la majorité des syndicalistes du secteur, celle-ci a rappelé que le dialogue sur le sujet est ouvert avec ces derniers. A ce sujet, la première responsable du secteur a affirmé, dimanche dernier à Alger, que «le dialogue concernant le projet de code des postes et communications électroniques se poursuit entre notre département et la Fédération des travailleurs de la poste et des technologies de l'information et de la communication affiliée à l'Union générale des tra-



Ph/DR

vailleurs algériens (UGTA)». Dans une déclaration à la presse à l'issue de son exposé sur le budget du secteur présenté devant la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale, la ministre a également indiqué que la rencontre a

permis aux deux parties d'aboutir à un accord pour l'organisation d'ateliers de travail consacrés à ce projet, précisant que les propositions des syndicats ne sont pas parvenues à temps au ministère. Suite à quoi, M^{me} Feraoun a rassuré, à l'occasion, les tra-

vailleurs du secteur concernant l'examen dudit projet. Un projet qui, d'après ses propos, impliquera à l'avenir les représentants du syndicat pour pouvoir cerner les lacunes.

Y. D.

L'économie numérique entre en vigueur

500 000 mots de passe attribués, selon le ministre

Le ministre délégué auprès du ministre des Finances chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moatassem Boudiaf, a affirmé, dimanche dernier, que 500 000 mots de passe ont été attribués aux détenteurs de cartes depuis le lancement de la prestation du paiement électronique en octobre dernier. S'exprimant sur le sujet du E-paiement, il a dit qu'«à ce jour, nous totalisons 500 000 mots de passe attribués aux détenteurs de cartes et la campagne de sensibilisation débutera demain (lundi) à travers les ondes de la radio puis la télévision». En réponse aux questions des membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, lors de l'examen du projet de loi de finances 2017, M. Boudiaf a précisé que le retard accusé dans le lancement de l'opération était dû aux banques. En effet, la campagne de sensibilisation devant accompagner le e-paiement, par choix des dernières, a été précédée par l'attribution du mot de passe puis le lancement de la campagne, a-t-il expliqué. Ainsi, le nombre des porteurs de cartes de e-paiement est estimé à 1 300 000 personnes actuellement. Revenant au sujet de la sensibilisation, M. Boudiaf a estimé, également, que les campagnes de sensibilisation visaient le rétablissement de la confiance chez le citoyen afin de l'inciter à recourir au e-paiement au regard de ses divers avantages. «Il est primordial de

réunir toutes les conditions susceptibles de recouvrer la confiance du citoyen quant à cette prestation qui s'est vu abandonnée en raison de l'inefficacité des appareils du e-paiement», a-t-il encore insisté. Sachant, à ce propos qu'en octobre dernier la prestation du e-paiement avait pris effet au niveau de 11 banques et 9 entreprises. «La modernisation du système financier, s'agissant des banques, des agences d'assurances et des centres d'information et de développement des systèmes qui permettront l'utilisation de ces informations entre les différentes entreprises et administrations, représente l'essence même de l'économie numérique», a-t-il rappelé.

Réflexion autour d'une loi relative à l'économie numérique

A la question d'un député sur l'interaction des tâches entre le ministre délégué et les autres secteurs, M. Boudiaf a exclu tout croisement entre ces institutions, annonçant, à cette occasion, l'existence d'une stratégie en cours d'examen au niveau du gouvernement. «Celle-ci sera conçue en collaboration avec toutes les parties et permettra de cristalliser une vision autour des moyens à mettre à disposition aux fins de développer et de moderniser ce système financier», a-t-il poursuivi. Le ministre suggère, entre autres points au titre de cette stratégie, de doter l'écono-

mie numérique d'un texte de loi. Concernant la situation qui prévaut dans le secteur, il a estimé que la modernisation et la numérisation informatique restaient vulnérables car «nous ne possédons pas de centres de stockage d'informations à l'échelle nationale excepté certaines entreprises qui ont pris l'initiative d'en créer», a-t-il souligné.

D'autre part, le ministre délégué a indiqué que parmi les priorités du secteur figure la création, en 2017, d'un centre qui renfermera à moyen terme toutes les informations liées au ministère des Finances, toutes structures confondues. S'agissant de la formation, il a tenu à faire remarquer qu'il était important d'investir dans l'élément humain, arguant que la spécificité de l'économie numérique requerrait la formation de spécialistes et d'ingénieurs en économie numérique avec ses trois dimensions technologique, professionnelle et juridique. Il a annoncé, en outre, que dans le cadre de la transformation de certains lycées en écoles supérieures, «nous avons évoqué la possibilité de créer une école supérieure de l'économie numérique mais cela demande du temps pour l'élaboration des contenus pédagogiques, des diplômes, des spécialités, des formateurs et des encadreurs. L'idée a été retenue et a été proposée au gouvernement», a ajouté M. Boudiaf. Répondant aux préoccupations des membres de la commission autour de l'économie parallèle et du recou-

vrement fiscal, M. Boudiaf a affirmé que le développement des systèmes du e-paiement étaient susceptibles, à moyen terme, d'absorber et de manière considérable l'évasion fiscale et de mettre fin au marché noir.

Le E-commerce : une loi en cours d'élaboration au ministère des Postes

Pour ce qui est du e-commerce, le ministre a souligné l'existence d'une loi en cours d'élaboration au niveau du ministère des Postes et des Technologies de l'information et de la communication. S'exprimant sur le temps que prendra le développement de l'économie numérique, M. Boudiaf a déclaré que la précipitation n'est pas bénéfique, et ce qui importe est la mise en place de règles solides pour pouvoir avancer à pas sûrs. Sur ce point, il a dit que «nous avons lancé d'ores et déjà le développement des entreprises des domaines de l'Etat concernant le cadastre des terres, et d'ici l'année prochaine un groupe de travail sera mis en place avec pour principale mission la numérisation de tout document au niveau de cette administration puis au niveau de la Direction générale des impôts et enfin la Direction générale du budget et celle de la comptabilité», a-t-il enfin conclu.

Y. D.

Surveillance des législatives d'avril 2017

Derbal se veut rassurant sur la transparence des élections

■ Quelques heures après sa nomination à la tête de la Haute instance de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal tente de rassurer sur la transparence de ce nouvel organisme et son rôle dans les prochaines législatives et locales d'avril 2017.

Par Nacera Chennafi

Dans sa première sortie médiatique à travers une déclaration à la Radio nationale Chaîne I, Abdelwahab Derbal a déclaré : «On va travailler avec tous les membres de l'instance et tous ceux qui traitent avec elle afin d'appliquer la loi».

A ce propos, il a ajouté : «Celui qui examine le règlement intérieur de la haute instance indépendante de la surveillance des élections découvrira tout ce qui garantira le travail de l'instance comme il se doit», ce qui s'inscrit, selon lui, dans le cadre de «la transparence» des élections.

Derbal a rassuré que le travail de l'instance garantira, pour l'élu et le candidat, le respect de la loi à condition que chacun «s'engage pour son droit et son devoir».

S'agissant des autres membres de l'Instance, l'ancien cadre du Mouvement Ennahdha a expliqué que la moitié de la composante, qui sont des magistrats, seront désignés par le président de la République et proposés par le Haut conseil de la magistrature. Pour les autres membres, ils seront proposés par le Conseil national économique et social des instances de la société civile et les associations.

Le président de la Haute instance de surveillance des élections a remercié le Président Bouteflika pour sa confiance. Il a remercié aussi tous les partis politiques, sans exception, que ce soit ceux qui ont soutenu sa désignation, ceux qui l'ont refusé



Ph. DR

basse du Parlement ou les assemblées de commune et de wilaya.

Ces partis avaient même rejeté le dernier amendement du code électoral, notamment la fixation des conditions de validation des candidatures, car la majorité de d'entre eux sont tenus de collecter des signatures pour chaque candidat de fait qu'ils n'ont pas atteint le seuil de 4 sièges de suffrage des voix exprimées lors des élections de 2012.

Pour rappel, parmi les partis de l'opposition qui ont annoncé leur participation aux prochaines élections, il y a le Mouvement de la société pour la paix, le mouvement Ennahdha et bien avant les partis El Islah et El Binna.

D'autres partis avaient aussi annoncé leur participation très tôt. C'est le cas du Front de libération nationale, le Rassemblement national démocratique, Tajamou Amel El Djazair de Amar Ghoul, le Front El Moustakbal de Abdelaziz Belaid, le Front national algérien de Moussa Touati et autres.

Cependant, d'autres partis maintiennent toujours le suspense. C'est le cas de Taliou Houriyat de Ali Benflis, le Parti des travailleurs, El Adala de Abdellah Djballah et le Front des forces socialistes.

Ainsi, la carte de participation des partis aux prochaines élections se dessine en attendant le lancement officiel de la campagne électorale et la difficulté de convaincre les citoyens. D'ailleurs, ces élections connaissent, ces dernières années, une forte abstention.

ou ceux qui ont émis des réserves. Pour rappel, le Président Bouteflika avait nommé Abdelwahab Derbal à la tête de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, un mois après la consultation des partis, dont 47 formations politiques ont répondu favorablement au choix de cette personnalité, neuf partis ont exprimé des réponses réservées au motif qu'ils avaient demandé la mise en place d'une instance indépendante chargée de l'organisation des élections, alors que 4 partis ont émis des objections politiques sur toute la démarche.

Il est signalé que les partis de «l'opposition» avaient boycotté la dernière révision constitutionnel-

le au niveau du Parlement et ont affirmé que la Haute instance indépendante de la surveillance des élections n'est pas celle qu'ils ont revendiquée, critiquant la désignation de ses membres par le chef de l'Etat.

Cependant, une grande majorité de l'opposition, dont les partis regroupés dans la Coordination des libertés et la transition démocratique qui remettent à chaque fois en cause la crédibilité des élections et parlent de fraude, ont annoncé leur participation aux élections législatives d'avril 2017.

Ainsi, ces partis se lancent dans cette bataille et ne veulent pas être en dehors du jeu électoral et le positionnement, que ce soit au niveau de la chambre

Les spéculations et les rumeurs alimentent la crise Revoilà le spectre d'une pénurie de lait

La crise du lait pasteurisé en sachet semble ne pas connaître sa fin. Malgré la volonté affichée par le gouvernement pour développer la filière du lait cru et minimiser cette crise qui frappe régulièrement le marché, on ne cesse d'enregistrer une pénurie de ce produit. Le lait en sachet, soutenu par l'État, produit consommé par les citoyens aux revenus modestes, se raréfie au point d'inquiéter la majorité des ménages. L'exacerbation de la crise est devenue insupportable pour de nombreux citoyens. La situation ne voit toujours pas le bout du tunnel avec une production nationale qui demeure insuffisante comparée à la forte demande, et ceci malgré toutes les initiatives émanant des autorités pour améliorer cette filière. Pour voir de près, nous nous sommes rapprochés

hier de plusieurs magasins d'alimentation générale à Alger. De nombreux espaces commerciaux font face à une perturbation dans l'approvisionnement en lait pasteurisé en sachet, a-t-on constaté. La quasi-totalité des vendeurs approuvent un défaut lié à la distribution et la production de cette matière. «Le lait en sachet est devenu, ces derniers jours, une denrée rare», affirme un commerçant. Selon lui, il n'y a que quelques épiceries de la ville qui continuent à le commercialiser, mais sans pouvoir satisfaire la demande des consommateurs. Ce produit de première nécessité se fait désirer, et l'explication à cette situation sont les spéculateurs du lait qui font courir une rumeur affolant les distributeurs tout comme les consommateurs, à savoir que le prix subventionné du sachet de

lait serait revu à la hausse et passerait de 25 à 40 DA à partir du 1^{er} janvier 2017. En effet, les spéculations et les rumeurs alimentent les discussions : certains parlent de l'éventuel détournement par les producteurs de la poudre de lait subventionnée, et d'autres carrément de la préparation psychologique du citoyen à une éventuelle augmentation de son prix. Face à la hantise de la crise, certains pères de famille n'ont d'autre choix que d'acheter, aux premières lueurs du jour, dix à quinze sachets de lait chez les commerçants qui reçoivent une quantité insuffisante. Ainsi, hier matin, dans plusieurs épiceries de la capitale, le lait en sachet n'était plus disponible alors que les clients attendaient en file. «Nous recevons une quantité limitée par jour, quantité qui est en deçà de la forte demande

exprimée», nous confie un vendeur. Néanmoins, pour les citoyens financièrement aisés, le problème d'acquisition du lait ne se pose pas. Ils achètent les briques de lait demi-écrémé à 85 DA, une façon aussi d'atténuer les effets de la forte demande sur le lait subventionné. Il convient de noter que la production nationale de lait cru enregistre ces dernières années une augmentation notable. La situation persiste et les citoyens continuent de faire la chaîne devant les marchands de lait. Aux conditions difficiles dans lesquelles se trouvent la filière du lait cru, le ministère de l'Agriculture s'était engagé à régler leurs problèmes, dans l'objectif de la relancer, mais aussi de diminuer les quantités d'importation de la poudre de lait par l'Algérie. Quelques mesures d'encouragement ont

LA QUESTION DU JOUR

Le faux calcul des Kurdes

suite de la page Une

Dans ce scénario en effet la deuxième ville syrienne serait condamnée à repasser sous le contrôle de l'Etat syrien, et dans pas longtemps par-dessus le marché, du moment que les Américains enfourchant les Kurdes des Forces démocratiques syriennes font déjà sur Raqqa, qui leur serait revenue en partage. La partition de la Syrie serait-elle le prix à payer pour éviter la guerre entre Russes et Américains, c'est-à-dire une troisième guerre mondiale ? Force serait de l'admettre si effectivement il y avait une entente de cet ordre, et qu'elle était indubitable. Or rien ne prouve encore qu'il en soit ainsi. Il faudrait pour s'en convaincre attendre de voir que l'armée syrienne et ses alliés en effet n'entreprennent rien pour contrer les forces à la dévotion des Américains, laissant les Kurdes se substituer à Daech dans Raqqa. Dans la vie comme en science, il faut souvent raisonner par l'absurde pour éliminer un cas de figure ayant certaines apparences pour lui. La prise de Raqqa par les Kurdes, quand bien même ils seraient mâtinés de non Kurdes, en est un bon exemple. Il n'existe pas un Etat dans la région, si l'on excepte Israël, qui verrait cela d'un bon œil. Au contraire, s'il est une chose susceptible de leur faire passer au second plan leurs différends et les amener à faire bloc, c'est bien de voir les Kurdes mener le jeu, ou plus exactement faire celui des autres en croyant pouvoir au bout du compte manipuler tout le monde : les Américains, les Russes, les Turcs, les Arabes et les non-Arabes, et les minorités dont pullulent la région. Ils pensent qu'une fenêtre historique s'ouvre devant eux qui donne sur leur propre Etat national, par laquelle il serait pour ainsi dire criminel de leur part de ne pas s'engouffrer. Leur alliance avec les Américains est une sorte d'alliance avec le diable, qu'ils assument parce qu'elle leur paraît un passage obligé pour arriver à leurs fins. Et sinon du premier coup, du moins dans un second temps. Ils ne seraient pas les premiers que les Américains finiraient par lâcher après leur avoir fait miroiter monts et merveilles.

M. H.

été prises, notamment la décentralisation de l'ONIL pour permettre le versement à temps des aides de l'Etat et l'approvisionnement en aliment de bétail directement des minoteries, pour éviter la spéculation sur le prix.

Meriem Benchaouia

Baccalauréat 2017

Les épreuves auront lieu du 11 au 14 juin

■ Les épreuves du baccalauréat 2017 auront lieu du 11 au 14 juin prochain, a indiqué le ministère de l'Éducation nationale.

Par Kamelia B.

L'examen de fin de cycle primaire aura lieu le 28 mai et les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) se dérouleront du 4 au 6 juin, a précisé le ministère qui a publié le calendrier des examens scolaires pour l'année 2017 sur son site Internet.

Les directions de l'éducation prendront en charge avec les antennes de l'Office national des examens et concours (Onec) ces examens qui seront organisés en «une seule session», a indiqué le ministère.

Les inscriptions ont débuté le 19 octobre 2016 et seront clôturées le 16 novembre en cours, ajoute-t-on de même source. Benghebrît : **Assurer l'enseignement à l'élève, «préoccupation majeure»**. La ministre de

l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît, a affirmé, lundi à Ouargla, que «la préoccupation majeure du secteur» était d'assurer l'enseignement à l'élève.

«Assurer l'enseignement à l'élève demeure la préoccupation majeure et centrale du secteur de l'Éducation nationale», a indiqué la ministre, en marge d'une visite d'inspection dans cette wilaya, ajoutant que «des propositions ont été présentées aux directeurs de l'éducation et des établissements éducatifs pour que l'élève ne soit plus victime des mouvements de protestation et qu'une réunion consacrée à ces propositions sera tenue prochainement».

Répétant que la grève est un droit constitutionnel, M^{me} Benghebrît a affirmé que les syndicats ont recours à la grève comme unique moyen pour exprimer leurs vues et positions vis-à-vis d'un problème ou d'un sujet précis. Ils l'ont même rendue «obligatoire» dans certains établissements éducatifs, au



Ph.D. R.

détriment des élèves, a-t-elle ajouté. «Nous œuvrons à améliorer le climat scolaire et la pratique pédagogique, ce qui implique la stabilité de l'école et nous demandons à ces syndicats de reconsidérer leur méthode pour exposer leurs préoccupations», a-t-elle indiqué.

Concernant le concours de

recrutement des enseignants, prévu en décembre 2016, la ministre a avancé le chiffre préliminaire de 5 000 postes notamment pour les mathématiques et la physique.

Au sujet de l'examen du baccalauréat session 2017, M^{me} Benghebrît a rappelé que cette session était concernée par les

dernières réformes qui seront appliquées de «façon progressive», ajoutant que la nouveauté de cette année consistait en la réduction des jours d'examen, rassurant les élèves sur la garantie des conditions nécessaires au bon déroulement de leurs examens.

K. B.

Sur les 9 premiers mois de l'année

Mobilis réalise une progression de +22%

ALGERIE TELECOM MOBILE, Mobilis, réalise sur les 9 premiers mois de 2016, un chiffre d'affaire de 90,6 Milliards de DA contre 74,3 Milliards pour la même période de 2015 soit une hausse de +22%. Le nombre total d'abonnés s'est quant à lui établi au 30 septembre 2016 à 17,5 Millions en augmentation de 6,25% par rapport aux 9 premiers mois de l'année 2015. Le parc des abonnés post payés est passé quant à lui de 1 012 301 clients à 1 447 669 clients, ce qui fait une évolution de +43% et cela grâce à l'offre WIN lancée en Avril 2016. A noter que le parc des abonnés 3G constitue désormais 60% des clients de l'opérateur public, ce qui dénote l'engouement du marché pour l'utilisation grandissante de la Data sur son réseau. Le résultat brut d'exploitation avant impôts et amortissements à quant à lui connu une augmentation de +70%. Enfin et avec le début de la commercialisation des offres 4G à partir du 1^{er} octobre 2016 sur les 3 wilayas obligatoires que sont Ouargla, Oran et Alger suivies bientôt par les 11 wilayas supplémentaires, le renforcement du déploiement de la 3G sur l'ensemble du territoire national et la poursuite de la commercialisation des offres Smartphones Made In Bladi, ces résultats sont appelés à améliorer encore davantage la performance de l'entreprise ATM Mobilis pour la maintenir dans sa position de leader du marché. Mobilis, encore une raison d'être et de rester chez le N°1.

Services

Naftal lance sa carte de paiement électronique de carburant

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) a lancé lundi sa propre carte à puce pour le paiement électronique des carburants au niveau des stations services gérées par cette entreprise.

Baptisée «Bitakati» (ma carte), cette carte électronique sera destinée dans une première étape aux cadres de Naftal avant de l'élargir, à partir du 1^{er} janvier 2017, aux clients institutionnels et entreprises ayant une importante flotte automobile.

Mais dès mars prochain, elle sera généralisée au grand public, a fait savoir le P-dg de Naftal, Hocine Rizou, lors de la cérémonie de lancement de la phase pilote de cette opération à la station services de Mazafran à Zeralda (Alger). Cette nouvelle prestation devrait permettre aux automobilistes possédant cette carte à puce d'effectuer des paiements électroniques pour s'approvisionner en carburants et en autres produits pétroliers (huiles, lubrifiants...) et bénéficier des autres services proposés par Naftal tel l'entretien des véhicules (lavage, vidange, graissage...).

Elle offrira aussi la possibilité de régler les achats effectués au niveau des cafétérias et restaurants situés dans les aires de repos gérées par Naftal.

Cette carte, rechargeable à distance, sera disponible dans les stations services de Naftal, dans les agences d'Algérie Poste et dans les kiosques sous différentes formules (2 000 DA, 5 000 DA, 8 000 DA...).

La généralisation de la carte électronique «Bitakati» devrait permettre de réduire graduellement le recours à l'argent liquide pour le paiement de ces prestations tout en assu-

rant un meilleur contrôle de la consommation notamment pour les gros clients (institutions et entreprises), a souligné le même responsable. Interrogé par la presse sur le coût de cette opération, le P-dg de Naftal s'est limité à indiquer qu'il s'agit d'un produit 100% algérien, conçu et réalisé en partenariat avec la société HB technologies Algérie.

A une question sur la possibilité d'utiliser les données enregistrées sur ces cartes pour le contrôle de la consommation des carburants dans les régions frontalières du pays, M. Rizou a rappelé que les missions de lutte contre la contrebande relevaient des prérogatives des pouvoirs publics, mais que Naftal est disposée à fournir les données de consommation aux autorités en cas de demande.

Safy T.

A l'échelle nationale

Plus de 8 000 projets financés par le fonds de la zakat

Un total de 8 384 prêts sans intérêt provenant du fonds de la zakat a été octroyé à de jeunes porteurs de projets de différentes wilayas du pays depuis l'instauration de cette formule de lutte contre le chômage, en 2003, a-t-on appris, hier, auprès d'un responsable au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Le directeur de l'orientation religieuse et de l'activité de la mosquée, Khaled Younsi, a précisé à l'APS, en marge du coup d'envoi de la 15^e campagne pour la promotion du fonds de la zakat, que le montant global attribué, au titre de ces prêts bonifiés a dépassé 1,79 milliard de dinars. Les investissements opérés dans ce cadre ont

concerné plusieurs secteurs dont l'artisanat, l'agriculture et les services, a-t-il fait savoir, soulignant que les bénéficiaires ont droit à un suivi de leurs projets par des spécialistes chargés de les orienter et de les conseiller pour la réussite et la pérennité de leurs micro-entreprises. Un montant financier estimé à 1,19 milliard de dinars a été recensé à l'échelle nationale, au titre de la campagne de la zakat précédente (2015-2016) dont 52,50 millions de dinars ont été enregistrés dans la wilaya de Constantine, selon le responsable, soulignant que 87,5% des fonds de la Zakat sont régulièrement octroyés aux démunis.

Estimant que le fonds de la zakat «pourrait constituer un outil

de développement, pour peu que les citoyens saisissent sa signification et prennent conscience de sa portée sur les plans religieux et socioéconomique», le même responsable a rappelé que le fonds de la zakat «contribue à offrir une vie décente à ceux qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins».

Le gel du crédit bonifié est susceptible «d'encourager les jeunes concernés à rembourser les crédits alloués par le Fonds de la zakat», a ajouté M. Younsi, mettant l'accent sur l'apport important des imams des mosquées dans le choix des bénéficiaires.

«L'opération de collecte de la zakat s'améliore d'année en année dans la wilaya de

Constantine», a indiqué de son côté le directeur local du secteur Lakhdar Fanit, appelant les entreprises publiques et privées et les hommes d'affaires à «appuyer» le Fonds de la zakat dans le cadre d'un «plan national pour mettre un terme à la pauvreté en Algérie».

Il a précisé, à ce propos, que 45 623 familles nécessiteuses, réparties sur les 12 communes de la wilaya ont bénéficié de ce fonds depuis sa création en 2003 à travers la collecte de plus de 435 millions de dinars permettant le financement de 544 projets en faveur de jeunes chômeurs, notant que 3 956 familles ont bénéficié de ce fonds au titre de la 14^e campagne.

Fayka Ch.

Importation de carburants

La facture ne dépassera pas le milliard de dollars

■ La facture d'importation des carburants ne dépassera pas un milliard de dollars en 2016 grâce à la réhabilitation des raffineries de Skikda et d'Arzew, a affirmé, à Alger, le vice-président de Sonatrach chargé de la liquéfaction, le raffinage et la pétrochimie, Akli Remini.

Par Amel B.

«**N**ous avons un large programme de réhabilitation des raffineries. Celles de Skikda et d'Arzew ont déjà été réhabilitées et sont en fonctionnement. Grâce un milliard de dollars en 2016, contrairement aux (années passées n.d.r.) où nous importions entre 2 à 3 milliards de dollars», a souligné M. Remini, en marge de la signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe chinois CPECC pour la réhabilitation de la raffinerie d'Alger. M. Remini a également rappelé le lancement dès 2017 de la réalisation de quatre nouvelles raffineries à Tiaret, Hassi Messaoud, Arzew et à Biskra, précisant que les contrats de réalisation de celle de Hassi Messaoud et Tiaret devraient être signés avant juin 2017. «Notre objectif est de convertir nos matières premières localement et produire nos besoins en carburants à partir de 2018 et devenir exportateur de ces produits à partir de 2020», a encore souligné M. Remini, ajoutant qu'un autre «grand projet» dans le raffinage sera annoncé au cours du premier trimestre 2017. Interrogé sur la résiliation de contrat en 2015 avec la société française Technip, chargée de la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, M. Remini a expliqué que l'affaire est en arbitrage international, estimant que «la



PH. > D. R.

bataille s'annonce longue», mais Sonatrach «fera tout pour faire valoir ses droits et défendre ses intérêts». La compagnie nationale Sonatrach et le groupe China Petroleum Engineering and Construction (CPECC) ont signé un contrat de 45 milliards de dinars pour réaliser les travaux de réhabilitation de la raffinerie de Sidi R'zine à Baraki (Alger). Les documents de l'accord ont été paraphés par le directeur du pôle raffinage de Sonatrach, Tahar Cherif Zerrar, et le directeur général de CPECC Algérie, Liu Chun Lin, en présence du ministre de l'Energie,

Nouredine Boutarfa, du P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, ainsi que de l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu.

La raffinerie d'Alger augmentera ses capacités de 35%

Le projet de réhabilitation de la raffinerie d'Alger, dont le délai de réalisation a été fixé à 21 mois, devrait permettre, une fois réceptionné, en septembre 2018, d'augmenter de 35% les capacités de raffinage de cette unité mais aussi de produire des carburants aux normes interna-

tionales. En 2014, la raffinerie d'Alger avait traité 2,8 millions tonnes d'hydrocarbures. Elle couvre le besoin en produits pétroliers de 18 wilayas du centre du pays. Le Groupe CPECC a été choisi après une large consultation, ont expliqué les responsables de Sonatrach, soulignant que sur sept sociétés consultées, quatre ont retiré le cahier des charges: Samsung Eng-Corée du Sud, Hanwa-Corée du Sud, CPECC/Chine et Fluor/Etats-Unis. Trois offres ont été reçues au stade technique et à l'issue de l'analyse technique des offres, deux offres ont été

retenues, celle de Hanwa et CPECC, a-t-on expliqué. Lors de la phase commerciale, le marché a été officiellement attribué au Groupe chinois.

Lors de son allocution, M. Boutarfa s'est félicité du «grand travail» effectué par les responsables de Sonatrach pour relancer ce projet car, estime-t-il, «résilier un contrat d'une société déjà en place et en trouver une autre, n'était pas facile». M. Boutarfa a souligné également l'importance de ce projet et son impact sur la réduction de la facture d'importation des carburants et exhorté les deux parties à faire «plus d'efforts» pour ramener le délai de réalisation à 15 mois au lieu de 21 mois prévus. Le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, a quant à lui affirmé que la capacité de production de la raffinerie d'Alger passera de 2,7 millions à 3,7 millions après l'achèvement de l'opération de réhabilitation, soulignant que le contrat avec le groupe CPECC n'est pas une première, car Sonatrach a déjà travaillé avec cette compagnie pour la réhabilitation des raffineries de condensat d'Adrar et de Skikda. Présent à la cérémonie, le vice président du groupe CPECC, Li Xiaoning a promis que son groupe sera «à la hauteur du contrat signé avec la Sonatrach», soulignant que les délais du projet seront respectés et éventuellement réduits. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu, s'est félicité du niveau des relations économiques entre l'Algérie et son pays qui «ne cessent de s'accroître», annonçant que d'autres projets dans différents domaines seront signés prochainement.

A.B./APS

Commerce

Près de 2 000 infractions enregistrées en octobre à Alger

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger a enregistré, durant le mois d'octobre dernier, près de 2 000 infractions commerciales à travers les différents espaces de vente, a-t-on appris auprès de la direction. 1 987 infractions commerciales ont été enregistrées au niveau de la wilaya durant le mois d'octobre dernier, à la suite desquelles 1 609 procès-verbaux ont été dressés, selon le bilan d'activité de la direction du commerce de la wilaya, rendu public sur son site électronique. 1 405 infractions ont été enregistrées en matière commerciales contre 582 au volet qualité et dans le cadre de la lutte contre la fraude, ajoute la même source. 14 504 interventions ont été menées par les agents de contrôle dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales et la lutte contre la fraude, indique la même source, notant

qu'au total 8 033 infractions aux lois régissant les activités commerciales avaient été enregistrées, contre 6 471 dans le cadre de la lutte contre la fraude, précise la même source. Pour le commerce parallèle, 569 infractions ont été enregistrées, 483 procès-verbaux dressés en matière de risques alimentaires et 455 autres pour non information du consommateur, contre 45 en termes de sécurité des produits. 65 locaux commerciaux ont été proposés à la fermeture dont 60 ouverts de façon illégale, outre trois décisions de fermeture de commerces, car constituant un danger sur la santé des consommateurs, a indiqué la même bilan. La valeur des marchandises saisies durant la même période a dépassé les 3,474 millions de dinars, contre plus de 15,664 millions de dinars, valeur des marchandises saisies non facturées, outre

47 013 dinars pour non-respect des prix réglementés. La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 79 marchés de détail et 51 marchés de proximité, outre 4 zones d'activités à El Djorf (Bab Ezzouar), El Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue. Elle compte également 390 locaux commerciaux classés grandes surfaces et 18 nouveaux hypermarchés. Les agents de contrôle relevant de cette direction, repartis sur 347 équipes, supervisent 6 abattoirs de bétails et 53 abattoirs de volailles. L'opération de contrôle des commerces concerne près de 17 000 commerçants par mois, tandis que la direction a programmé le contrôle de plus de 200 000 commerçants en 2016, selon les données publiées sur son site électronique.

Soud H.

Prix

Le pétrole à la hausse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse hier matin en Asie. Vers 02h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du

brut, pour livraison en décembre, gagnait 44 cents à 44,51 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour

livraison en janvier, progressait de 37 cents à 45,95 dollars. Les données publiées la semaine dernière par le Département américain de l'Energie (DoE) ont

fait état d'une hausse record de 14,4 millions de barils des réserves de brut aux Etats-Unis pour la semaine achevée le 28 octobre.

D.O./APS

Bourse de Tokyo Le Nikkei ouvre sur un net rebond

LA BOURSE de Tokyo a ouvert sur un net rebond hier où l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes prenait 1,31% (+220,67 points) à 17 126,03 points à la première minute des échanges. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau gagnait pour sa part 1,25% (+16,85 points) à 1.363,89 points. Sur le volet des changes, le dollar tournait autour de 104,10 yens, près d'un yen de plus que vendredi à la clôture, idem pour l'euro qui se situait à 115,60 yens. Ce recul prononcé de la devise nippon incite à l'achat d'actions de groupes exportateurs.

R. E.

Oran

Création de deux commissions pour gérer les créances des communes

■ Deux commissions ont été créées à Oran pour gérer les créances des communes et d'autres secteurs, notamment auprès de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et la Société de l'eau et assainissement d'Oran (SEOR).

Par Siham N.

La première commission, dite de fonctionnement, étudiera les consommations d'électricité, de gaz et d'eau des différentes communes et autres secteurs d'activités et les créances détenues par la Sonelgaz et de la SEOR, a-t-on indiqué lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya. Cette commission interviendra également dans le règlement des litiges entre les différentes parties concernant ces créances. La seconde commission, dite d'équipements, devra étudier les créances en matière d'équipements des communes et des autres secteurs et propo-

sera des solutions pour le règlement des dettes, soit à travers un échéancier de paiement ou par l'octroi d'aides pour le règlement de ces dettes dans le cadre du budget primitif (BP) et le budget supplémentaire (BS) de la wilaya. La Sonelgaz détient 493 millions de dinars de créances auprès des communes et autres secteurs. De son côté, la SEOR est redevable de 474,4 millions DA. Par ailleurs, le conseil exécutif de la wilaya a examiné la situation de 23 marchés de proximité de 23 communes de la wilaya d'Oran. Des marchés se trouvant pour la plupart dans un état d'abandon. Des solutions devront être trouvées pour relancer l'activité de ces marchés ou



Ph. > D. R.

un éventuel changement d'activité, dans le cadre de l'adjudication ou de concession. Les prési-

dents d'APC de ces communes ont jusqu'à la fin décembre 2016 pour assainir la situation de ces

marchés. Par ailleurs, une cérémonie a été organisée avant la réunion, en l'honneur de six cadres de la wilaya et des communes (5 femmes et un homme) promus chefs de daïra.

S. N./APS

Laghouat

Des projets pour impulser la dynamique de développement

Une série d'opérations susceptibles d'impulser la dynamique de développement sont en cours d'exécution à travers les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des responsables de ces collectivités. Dans la commune d'Oued Morra, les travaux de la réalisation de 110 unités de type public locatif (LPL) sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, sachant que 68 logements similaires ont été déjà réceptionnés, selon la même source. Il est prévu aussi au niveau de cette collectivité la réception d'un centre de formation profes-

sionnelle et d'apprentissage (CFPA) de 250 places pédagogiques, doté d'un internat de 60 lits, dont les travaux de réalisation sont à 90%, a-t-on ajouté. Toujours à Oued Morra, une nouvelle unité de la Protection civile sera bientôt mise en service, tandis que le chantier de réalisation d'une piscine de proximité, doté d'une enveloppe de 110 millions, a enregistré un avancement physique de 60%, a-t-on fait savoir. La commune de Oued Morra dispose de deux périmètres agricoles d'une superficie totale de 3 750 ha, dont 2 250 ha irrigués et 850 ha réservés à la culture de la pomme de terre avec une produc-

tion estimée à 235 000 qx/an. Dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, un projet de 90 logements sociaux (LPL) a été retenu en faveur de la commune de Oued M'Zi, dont 48 unités ont été réceptionnées et le reste est en cours de construction, indiquent des responsables de cette collectivité. Concernant les structures sportives et juvéniles, la commune de Oued M'Zi sera dotée prochainement d'un nouveau complexe sportif de proximité, réalisé à la faveur d'une enveloppe globale estimée à 50 millions DA, a-t-on signalé.

Maya T./Agences

Sétif 1 733 foyers raccordés au réseau de gaz à Béni Ouertilène

QUELQUE 1 733 foyers des agglomérations de Béni Afif et Béni Djemati, de la commune de Béni Sebana dans la daïra de Béni Ouertilène (wilaya de Sétif), ont été raccordés au réseau de gaz naturel en présence des autorités locales et des familles bénéficiaires. L'opération a nécessité la pose de 89 km de canalisations pour un total de 239,4 millions DA dégageés de la 2^e tranche du plan quinquennal 2010/2014, a indiqué, à l'occasion, le directeur de l'énergie, Mohamed Meziani. La daïra de Béni Ouertilène est désormais couverte à 90% par le réseau de distribution de gaz naturel, selon le même responsable qui a relevé l'importance de cette énergie pour l'amélioration des conditions de vie, la fixation de la population et la dynamisation du développement. Dans la même daïra, le wali de Sétif, Nacer Maâskri, a inspecté le chantier d'aménagement et revêtement de 8 km du chemin communal 60 et lancé les travaux de réalisation du réseau d'eau potable pour le village de Chorfa. Il a également inauguré un lycée dans la commune de Béni Ouertilène et réceptionné les projets de requalification des chemins communaux (CW) n° 52 et n° 4.

R. R.

Cnas Batna

180 demandes de rééchelonnement des dettes enregistrées

Cent quatre vingt demandes de rééchelonnement des dettes ont été enregistrées à l'agence de la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de Batna, depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 à fin septembre 2016, a-t-on appris du directeur adjoint des finances et du recouvrement de cet établissement. En marge d'une journée d'information sur les mesures introduites dans la loi de finances complémentaire (LFC 2015), organisée par la Cnas de Batna, Faouzi Hachichi a précisé que 104 demandes ont été jusqu'à validées et les employeurs ont pu bénéficier du rééchelonnement de leurs dettes auprès de la Cnas, soulignant que sur ce nombre seulement 55 ont respecté leurs engagements vis-à-vis du calendrier des échéanciers arrêtés. En dépit des opérations de sensibilisation lancées précédemment par l'agence,

ciblant les opérateurs économiques, certains employeurs hésitent quant à la régularisation de leur situation et celle de leurs employés, a-t-on encore noté. M. Hachichi a, d'autre part, souligné que parmi les 10 000 entreprises publiques et privées (actives et inactives) qui constituent le portefeuille de la Cnas de Batna, quelque 6 000

employeurs sont «à jour» quant à leurs cotisations auprès de l'agence. Intervenant lors de cette rencontre qui a réuni de nombreux partenaires de la Cnas, Mourad Aït EL-Hocine, directeur local de cette agence, a de son côté mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous qui permettra aux employeurs de s'enquérir des facilitations accor-

dées, dont l'annulation des majorations et pénalités de retard dans le cadre de l'application des mesures introduites dans la LFC 2015, applicables jusqu'au 1^{er} décembre prochain, soulignant que le rendez-vous constitue «une autre opportunité» pour les opérateurs économiques afin de régulariser leurs situations.

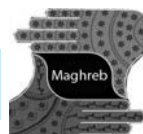
N.H.

Mila

60% de taux d'avancement du projet de voie de contournement Nord

LES TRAVAUX de réalisation du projet d'une voie de contournement au nord de la ville de Mila affichent un taux d'avancement de 60%, a indiqué le directeur des travaux publics, Abdallah Sellaï. Ce tronçon routier de 12 km s'étend du centre universitaire vers la région de Ferdjioua dans la commune voisine de Sidi Merouane et mobilise 2,8 milliards DA qui couvrent les charges de réalisation de la double voie, de 4 ouvrages d'art et l'éclairage, a ajouté Sellaï. Cette voie sera réceptionnée vers mi-2017, a ajouté le même responsable, estimant que des problèmes de financement ont repoussé la date de réception initialement prévue fin 2016. Cette route atténuera, à terme, la pression de la circulation de la ville notamment à la suite des problèmes de glissements de terrain qui affectent la voie d'évitement Sud de la cité. Le projet de doublement de 5 km à l'entrée Sud de la ville de Ferdjioua est à 80% réalisé, a indiqué le même directeur qui a fait état de l'ouverture, la semaine passée, d'un pont près de la mechta Medaouria. Cet ouvrage qui améliore la fluidité du trafic entre les communes de Rouached et Minar Zarza a mobilisé 150 millions DA, a encore indiqué ce responsable qui a estimé à 75% le taux de réalisation du projet du pont géant sur oued El Manar.

APS



Grogne sociale au Maroc

Le pays fait face à une vague de critiques à l'échelle nationale et internationale

■ La grogne sociale ayant suivi la mort «atroce» de Mouhcine Fikri a transformé le paysage politique au Maroc qui fait face à une vague de critiques à l'échelle nationale et internationale, mais aussi au niveau du continent africain.

Par Kamel L.

L'affaire de Mouhcine Fikri, un marchand de poisson mort broyé par une benne à ordures après la confiscation de sa marchandise par la police, a indigné le Maroc et poussé des milliers de personnes à manifester dans plusieurs villes du pays. A Al-Hoceima (Rif) d'où est originaire la victime, les habitants vivent au rythme d'une révolte sociale qui frise l'«insurrection», et qui fait craindre un nouveau mouvement comme celui du 20 février 2011. Cet état des lieux met à mal le gouvernement marocain qui s'apprête à abriter une conférence internationale sur le climat, (COP22). Un rendez-vous climatique qui fait l'objet de controverses, car, une part importante des programmes des énergies renouvelables, dont se vante le Maroc, est implantée dans le Sahara occidental occupé et utilisée dans le pillage illégal des minerais sahraouis, a dénoncé l'observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW). Les effets de l'imbroglio politique dans le pays, où le Premier ministre, Abdelillah Benkirane, peine à former un gouvernement, et le climat d'incertitude qui en découle, devraient se faire sentir dans le futur proche et risque de réveiller les réseaux «terroristes» qui sommeillent dans le pays, selon des analystes politiques. «Avec environ 1 200 à 1 500 (terroristes) en Syrie et en Irak, le Maroc est l'un des principaux fournisseurs de combattants étrangers pour l'Etat islamique et d'autres groupes djihadistes dans la région», relève le centre de renseignement et d'analyses stratégiques dans une analyse publiée dernièrement aux Etats-Unis, intitulée «le



Ph: DR

paradoxe des djihadistes marocains dénoué».

Tentative désespérée pour intégrer l'UA

Le 19 octobre dernier, le roi du Maroc, Mohammed VI, a commencé au Rwanda, une tournée en Afrique à travers laquelle il a tenté de promouvoir la candidature de son pays visant à intégrer l'Union africaine (UA), après que Rabat ait quitté en 1984 l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), d'alors, après l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui devient par la suite membre fondateur de l'UA. Exemple patent de l'échec de cette «tournée de séduction», était l'appel du Comité tanzanien de soutien au peuple sahraoui adressé au gouvernement de son pays : «Nous exhortons le gouvernement de respecter nos principes de liberté, d'humanité, de bon voisinage et notre

dévouement à la lutte pour la justice (...) tout en souhaitant que le gouvernement de Tanzanie continue son plein soutien au Sahara occidental (...)», a souligné le comité dans une déclaration après la visite du roi du Maroc en Tanzanie dans le cadre de sa tournée africaine. Le comité a également recommandé à l'UA de «ne pas admettre l'adhésion du Maroc à l'UA tant que ce dernier ne reconnaisse pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui». En effet, l'article 29 de l'acte constitutif de l'Union fixant les conditions de l'adhésion, stipule qu'un pays qui veut adhérer à l'UA doit faire une demande qui doit être remise au président de la Commission de l'UA. Si cette demande reçoit l'accord de 28 pays (majorité simple), ce pays est admis, «mais sans conditions». Les couacs diplomatiques de Rabat au Sahara occidental viennent se greffer sur une situation déjà tendue en raison de la campagne de désinformation et

la vague de répressions menées contre toute voix contestataire. Reporters sans frontières (RSF) a exhorté vendredi les autorités marocaines à «lever toute entrave sur l'information au Sahara occidental, sous occupation marocaine», et à cesser «d'y bafouer le droit des journalistes sahraouis et étrangers à couvrir ce territoire». «Agressions lors de manifestations, procès contre des journalistes-citoyens sahraouis, expulsion de journalistes étrangers : en maintenant un contrôle abusif sur l'information au Sahara occidental, les autorités marocaines y rendent pratiquement impossible le travail des reporters», a expliqué RSF. Mais, il y a plus. L'archéologue espagnole Elia Quesada a affirmé, samedi à Londres, que Rabat faisait pression sur les chercheurs étrangers, européens notamment, pour qu'ils inclussent dans leurs travaux le patrimoine du Sahara occidental à celui du Maroc. Vient s'ajouter à cela, un

scandale impliquant la candidate démocrate américaine à la Maison-Blanche, Hillary Clinton, qui a été durement critiquée hier par le camp républicain après des révélations sur un nouveau don de 15 millions de dollars accordé par Rabat à l'ancienne secrétaire d'Etat américaine en échange de faveurs diplomatiques et économiques.

Les marques de soutien s'intensifient à l'égard du peuple sahraoui

A l'inverse, le Front Polisario continue de recevoir des marques de soutien et de sympathie de toutes parts. Un comité onusien expert en droits de l'Homme a dénoncé le pillage des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc et exprimé ses vives inquiétudes face à l'impasse dans laquelle se trouve le processus d'autodétermination des Sahraouis. «Le Maroc n'a pas pris les mesures nécessaires pour consulter le peuple sahraoui sur cette question», selon les conclusions du comité des droits de l'homme du PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques) qui a publié vendredi son sixième rapport périodique sur le Maroc. Les participants à la Conférence internationale de Copenhague sur le Sahara occidental ont appelé à la décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc, étant le dernier cas de colonisation en Afrique. Ils ont abordé les aspects juridiques du Sahara occidental en tant que question de décolonisation et dont la résolution passe inéluctablement par l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous les auspices de l'ONU.

K. L./Agences

Sahara occidental

La communauté internationale appelle à l'organisation d'un référendum

Les violations des droits de l'Homme commises par les forces marocaines à l'égard des Sahraouis ont suscité l'indignation de la communauté internationale qui a appelé à une solution équitable du conflit au Sahara occidental garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le comité onusien des droits de l'homme du PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques) a noté dans son sixième rapport périodique sur le Maroc que de nombreux cas de disparitions forcées au Maroc et au Sahara occidental restent non élucidés à ce jour et dont les responsables n'ont toujours pas été identifiés, jugés et punis. Il demeure préoccupé par les conditions de détention inadéquates dans les établissements pénitentiaires au Maroc et au Sahara occidental occupé ainsi que par l'utilisation disproportionnée de la force

contre les défenseurs des droits de l'Homme. La veille, Reporters sans frontières (RSF) a exhorté les autorités marocaines à «lever toute entrave sur l'information» au Sahara occidental, sous occupation marocaine, et à cesser d'y «bafouer le droit des journalistes sahraouis et étrangers à couvrir ce territoire».

Une adhésion de plus en plus large à la cause sahraouie

Le Secrétaire général de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), Nangolo Mbumba, qui a reçu l'ambassadeur sahraoui auprès de l'Angola et de la Namibie, Bah Deih Cheikh Mohamed, a réitéré le soutien ferme de la Namibie à la cause sahraouie, affirmant que son pays «continue de sou-

tenir les efforts de l'Afrique et de l'ONU pour trouver une solution équitable garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance». Le même sentiment a été exprimé par les participants à la Conférence internationale de Copenhague sur le Sahara occidental qui ont appelé à la décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc, étant le dernier cas de colonisation en Afrique. Les conférenciers ont abordé mercredi dernier les aspects juridiques du Sahara occidental en tant que question de décolonisation et dont la résolution passe inéluctablement par l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous les auspices de l'ONU. Ils ont également souligné que «la présence marocaine au Sahara occidental est une force d'occupation illégale», rappelant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des

Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la question du Sahara occidental. Dans le même sillage, les Associations des Sahraouis et de la communauté sahraouie en France (ACSF) et la plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental ont prévu d'organiser aujourd'hui un rassemblement suivi d'une manifestation jusqu'à l'ambassade du Maroc à Paris pour exiger l'organisation rapide du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. «Assez ! Référendum d'autodétermination maintenant ! Libération des prisonniers politiques sahraouis ! Le 6 novembre 1975, jour de la sinistre marche verte, les autorités marocaines ont occupé illégalement le Sahara occidental», ont rappelé les ACSF.

Faiza O./APS



Élection américaine

Trump et Clinton se battent jusqu'au bout

■ Avec neuf meetings, dont l'un c'est tenu juste avant minuit, Donald Trump et Hillary Clinton ont mis un point final hier à une campagne présidentielle américaine âprement disputée et à l'issue incertaine : les sondages sont serrés, même s'ils donnent un léger avantage à la candidate démocrate.



élection», a aussi déclaré M^{me} Clinton dans l'Ohio. «Nos valeurs fondamentales sont en jeu».

La démocrate, qui entend diriger dans la continuité du président Obama, a vu dimanche disparaître la menace de poursuites dans l'affaire de ses emails. Le directeur du FBI James Comey a écrit qu'après l'examen de nouveaux emails – dont il avait annoncé la découverte le 28 octobre, s'attirant de vives critiques si près de l'élection – il maintenait sa position de juillet selon laquelle il n'y avait pas matière à poursuivre M^{me} Clinton pour son utilisation d'un serveur privé quand elle était secrétaire d'État. Un soulagement, même tardif, pour sa campagne.

Donald Trump, 70 ans, n'était pas en reste, donnant plusieurs meetings de dernière minute en Floride, Caroline du Nord, Pennsylvanie, New Hampshire et Michigan. Les deux candidats ont le même objectif: grappiller

la moindre voix, qui pourrait faire basculer à leur profit les États-clés où se jouera l'élection.

Les Américains, dont 82% se disaient dégoûtés dans un récent sondage, n'attendent eux plus que la fin de cette longue campagne entre deux candidats historiquement impopulaires (50% n'aiment pas M^{me} Clinton, 62% M. Trump) marquée par les insultes, les scandales et les révélations de caniveau.

M^{me} Clinton est à 44,9% des intentions de vote au niveau national contre 42,7% pour Trump, selon la moyenne des plus récents sondages établis par Real Clear Politics (RCP). En Floride, État-clé sans lequel Donald Trump ne devrait pas pouvoir l'emporter, M^{me} Clinton est à 47-46. Dans l'Ohio, Trump est à 46,3-43,5 pour Clinton, et en Caroline du Nord, il mène aussi à 47,3 contre 45,8.

Hillary Clinton a pour elle une longue expérience. Ancienne

Première dame, ancienne sénatrice, ancienne secrétaire d'État, elle semblait inévitable. Mais beaucoup d'Américains ne l'aiment pas. Ils doutent de son honnêteté. La bataille a été plus difficile que prévu face à Trump, populiste sans expérience politique mais que rien n'arrête, qui se présente comme l'outsider anti-establishment. Il a capitalisé sur la colère et les frustrations de certains Américains inquiets de la mondialisation et des changements démographiques. Il a promis des solutions simples à tous les problèmes complexes. Il a menti, insulté les femmes, les Mexicains, les Noirs, les musulmans. Il a attaqué son adversaire sans relâche, surnommée «Hillary la fripouille».

«La colère n'est pas un plan», a-t-elle souligné dimanche soir.

«Elle est protégée par un système truqué», a martelé Trump après l'annonce du directeur du FBI. «Hillary Clinton est coupable, elle le sait, le FBI le sait, les gens le savent, et maintenant, c'est au peuple américain de rendre la justice dans les urnes».

Peu importe que le milliardaire n'ait apparemment pas payé

d'impôts pendant des années. Ou ait agressé des femmes. Ses supporters n'ont pas lâché ce milliardaire de l'immobilier, célèbre pour sa fortune et pour avoir été l'animateur d'une émission de télé-réalité à succès, The Apprentice. Il a au passage quasiment fait exploser un parti républicain, profondément divisé. Certains caciques l'ont répudié, d'autres voteront pour lui en se bouchant le nez. D'autant que Trump n'est pas toujours en phase avec le parti. Il est hostile notamment au libre-échange.

Les outrances et scandales de la campagne présidentielle de la première puissance mondiale ont fait sourire ou consterner, bien au delà de ses frontières. En Chine, la campagne a été un don du ciel pour la propagation du régime chinois, dont les médias ne se privent pas de dénoncer les travers du système démocratique.

En Russie, le président Vladimir Poutine s'en est récemment pris à l'«hystérie» des États-Unis qui ont accusé Moscou de vouloir influencer sur la présidentielle au profit de Donald Trump.



Points chauds

Soutiens

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup d'observateurs politiques étaient étonnés, il y a encore peu, que le Parti socialiste continue à soutenir aussi ouvertement et loyalement François Hollande alors que tous les signes pointent vers une défaite monumentale de ce dernier s'il venait effectivement à s'obstiner à se présenter à l'élection présidentielle de 2017. Et jusqu'à il y a quelques semaines, rien ne laissait présager que les cadres du PS prendraient enfin conscience de l'incapacité du président à se faire réélire. Pas du moins tant qu'il continuera à obtenir 11% de taux de popularité. Pourtant, depuis quelque temps le vent semble tourner. Et si certaines personnalités de gauche ont rejoint il y a quelques mois déjà la campagne de l'ancien ministre de l'Économie Emmanuel Macron, c'est aujourd'hui au tour des soutiens de Manuel Valls de sortir de l'ombre et à commencer à plus ou moins explicitement mettre en avant leur préférence. Après Michel Sapin, c'est au tour de Jean-Yves Le Drian de rejoindre le camp pro-Valls en cas de défection de François Hollande pour la présidentielle de 2017. Le ministre de la Défense, pourtant un des partisans les plus fidèles du président, a estimé cette semaine que Manuel Valls serait «le mieux placé» pour être le candidat de la gauche du gouvernement si François Hollande ne se représentait pas. «Si d'aventure le président de la République estimait ne pas devoir se présenter, alors à mon avis Manuel Valls serait naturellement [...] évidemment à ce moment-là, je pense, le mieux placé pour assurer cette fonction», a-t-il déclaré. Jeudi, c'était déjà au tour de Michel Sapin, lui aussi proche de François Hollande depuis des décennies, de tenir le même discours. «Si le président de la République décidait (de ne pas se présenter en 2017), et ceci lui appartient à lui seul, le Premier ministre sera évidemment un candidat parfaitement naturel pour défendre les couleurs de cette gauche, qui est une gauche de responsabilité», affirmait-il. Le ministre de l'Économie et des Finances évoquait alors pour la première fois la possibilité d'une autre candidature. Il s'est toutefois déclaré persuadé que le chef de l'État est «le mieux placé pour rassembler la gauche». «C'est en fonction de la décision du président de la République qu'ensuite les uns et les autres prendront la leur», a-t-il affirmé, reconnaissant avoir parlé avec François Hollande de sa candidature potentielle à la présidentielle de 2017. Reste à savoir si les soutiens à Valls se feront plus insistants dans les semaines qui viennent et surtout s'ils devaient se faire au détriment de Hollande au cas où celui-ci décide de se présenter malgré tout. Surtout, le PS devra décider s'il préfère rester loyal à Hollande ou se lancer dans la course à la présidentielle pour tenter de remporter la victoire et, le cas échéant, soutenir un candidat qui se présentera contre le président socialiste.

F. M.

Yémen

Un Américain détenu a été libéré et évacué vers Oman

Un Américain qui était détenu à Sanaa, la capitale du Yémen contrôlée par les rebelles Houthis, a été libéré et évacué vers Oman, a annoncé dimanche le ministère omanais des Affaires étrangères. L'homme a été identifié par le département d'État américain comme Wallead Yusuf Pitts Luqman. Il a été évacué du Yémen à bord d'un avion militaire du sultanat d'Oman avec des Yéménites blessés dans la guerre qui déchire ce pays de la péninsule arabique, a indiqué le ministère omanais dans un communiqué cité par l'agence de presse d'État ONA. Cette évacuation «fait suite à une requête du gouvernement américain pour qu'Oman continue d'aider (à la libération de) ses citoyens retenus au Yémen», a précisé le ministère. L'homme a été libéré «en coordination avec les parties concernées à Sanaa», a ajouté le ministère omanais dans une référence apparente aux rebelles chiites Houthis. Le mois dernier, Oman avait également obtenu la libération de deux Américains détenus à Sanaa. Oman est le seul pays arabe du Golfe à ne pas participer à la coalition militaire qui intervient au Yémen

contre les Houthis. Le secrétaire d'État américain John Kerry a exprimé sa «profonde gratitude» au gouvernement d'Oman pour «son assistance dans la libération de M. Luqman». «Nous saluons aussi ce geste positif des Houthis», a déclaré M. Kerry. «Nous ne cesserons pas nos efforts pour obtenir la libération des Américains injustement détenus à l'étranger». «Nous continuons à appeler à la remise en liberté des personnes injustement retenues au Yémen», a ajouté le chef de la diplomatie américaine. Il y a eu au cours des dernières années des dizaines d'enlèvements d'étrangers au Yémen, commis pour la plupart par des membres de tribus yéménites qui s'en servent pour obtenir des concessions des autorités politiques. La guerre au Yémen oppose depuis des mois les Houthis alliés à des partisans de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh à des forces loyales à l'actuel président Abd Rabbo Mansour, qui est soutenu par une coalition militaire arabe conduite par l'Arabie saoudite. Les rebelles contrôlent la capitale Sanaa et le nord du pays depuis 2014. Depuis que les Houthis se sont emparés de

Sanaa, ils ont enlevé plusieurs Occidentaux, dont la plupart ont été libérés grâce à des médiations omanaises. En septembre, un citoyen américain qui dirigeait une école de langue anglaise à Sanaa a été capturé par des hommes disant être des responsables de la sécurité travaillant pour les Houthis, selon des témoins. Un chef rebelle a déclaré par la suite que cet Américain avait été arrêté pour avoir fourni à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite les coordonnées d'objectifs pour des frappes aériennes. Oman, qui est l'un des six membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), a de bonnes relations avec les Houthis. Bien qu'étant en bons termes avec la puissante Arabie saoudite, il est le seul des pays membres du CCG à ne pas faire partie de la coalition sous direction saoudienne qui lutte contre les Houthis et leurs alliés. Oman est aussi l'un des rares pays arabes à entretenir de bonnes relations avec l'Iran chiite, et il a parfois assuré des médiations entre l'Iran et les États-Unis pour la libération de prisonniers. En septembre 2015, les rebelles yéménites ont libéré six étrangers dont deux Américains.



Journées cinématographiques de Carthage

«Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahimî primé

■ La participation algérienne aux Journées cinématographiques de Carthage a été modeste cette année, mais le réalisateur Salem Brahimî a réussi à remporter le «Tanit d'argent de la Première œuvre». Cette manifestation, qui a vu la projection de grandes œuvres filmiques, a pris fin dimanche en présence de plusieurs personnalités arabes et étrangères.

Par Abila Selles

Les Journées cinématographiques de Carthage n'ont pas vu une forte participation algérienne. Cependant, le réalisateur Salem Brahimî a réussi de décrocher un prix devant des concurrents arabes et européens. En effet, ce réalisateur a participé lors de cette manifestation avec le long métrage de fiction «Maintenant ils peuvent venir». En compétition dans la section «Première œuvre, Prix Tahar Cheraa», une des quatre catégories compétitives des JCC, le film, sorti en 2015, comptait parmi les douze autres œuvres de cinéastes

arabes et africains, en compétition aux 27^{es} Journées cinématographiques de Carthage, a décroché le «Tanit d'argent de la Première œuvre».

Lauréat du Prix «Annab d'Or» du meilleur film et le Prix d'interprétation masculine lors du deuxième Festival de Annaba du film méditerranéen, «Maintenant ils peuvent venir», adapté du roman éponyme de Arezki Amellal, évoque la violence terroriste des années 1990 à travers l'histoire d'un couple.

Le film tunisien «The last of us» de Alaa Eddine Slim a remporté le Tanit d'Or de la section «Première œuvre» à laquelle avait participé également «A mon

âge je me cache encore pour fumer» de la réalisatrice algérienne Ryahana Obermeyer.

Le Tanit d'Or, grand Prix des JCC, est revenu au long métrage tunisien «Zineb n'aime pas la neige» de Kaouther Ben Hania, alors que l'Égyptien Mohamed Diab a décroché le Tanit d'argent pour «Clash». Dans le court métrage, «Marabout» du Sénégalais Alassane Sy a été couronné du «Tanit d'Or», alors que le Tanit d'Argent est revenu au Libanais Chadi Aoun pour son film «Silence».

Une soixantaine d'œuvres cinématographiques étaient en compétition aux Journées cinématographiques de Carthage



une des plus vieilles manifestations cinématographiques en Afrique avec le Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou-Burkina faso). D'ailleurs, la concurrence n'était pas facile cette année, affirme la majorité

des participants. Cependant, ces derniers ont salué les organisateurs pour les moyens mis en place pour le bon déroulement de la manifestation qui a pris fin dimanche en présence d'un public nombreux.

A.S.

Maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem

Le documentaire «Khadda erramz oua ezzeitouna» présenté au public

Le film documentaire «Khadda erramz oua ezzeitouna», du réalisateur Djawdet Kessouma, a été projeté, dimanche, à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem, dans le cadre de la 3^e édition du panorama du film

révolutionnaire (3-7 novembre). Ce documentaire aborde, en 90 minutes, la vie et les œuvres de l'artiste peintre défunt Mohamed Khadda, natif de Mostaganem, qui demeure un des pionniers des arts plastiques modernes en Algérie ayant réalisé des

tableaux au profit de l'imprimerie où il exerçait. Khadda a participé à la première exposition des plasticiens algériens en 1963 avant de fonder l'Union nationale des arts plastiques en 1964 et a marqué l'histoire des arts plastiques algériens par des

fresques du Tassili. Ce documentaire met en exerce des empreintes de Mohamed Khadda tout au long de sa carrière artistique à travers des tableaux, des fresques, des esquisses de décoration et de costumes de théâtre, des tra-

vaux de décoration de bureaux d'auteurs célèbres dont Rachid Boudjedra et Tahar Djaout. Un autre film documentaire «El Gotra» (La goutte), du réalisateur Belkacem Hadjadj, a été projeté dans le cadre de cette manifestation, traitant de l'histoire de six jeunes qui arrivent à Alger à la quête d'un poste de travail et d'un logement. Les organisateurs ont programmé, dimanche soir, la projection du film «Ed-doukhalae» (Les intrus) du réalisateur Mohamed Hazourli. La séance de clôture prévoit la projection de deux longs métrages «El batal el madjhoul» (Le héros inconnu) de Hadj Ali Menad et «El bil» (Le puits) de Lotfi Bouchouchi.

M.K.

Après cinq années d'éclipse

Le colloque «Abdelhamid Benhadouga» est de retour

La 15^e édition du colloque international sur le roman «Abdelhamid Benhadouga» sera ouverte aujourd'hui à Bordj Bou-Arréridj et devra s'étaler sur trois jours, après cinq années d'éclipse, a indiqué, dimanche, la direction de la culture. Placée sous le

thème «le roman et les arts entre expérimentation et critique», la rencontre réunira au complexe culturel Aïcha-Haddad des chercheurs algériens ainsi que des universitaires conviés d'Égypte, d'Irak, de Jordanie, du Maroc, des Emirats arabes unis, de France et

d'Espagne, a précisé la même source. Le colloque débattira plusieurs axes dont l'esthétique dans le roman algérien, les auteurs de la nouvelle génération et le rôle de la critique littéraire. Le colloque, dont le comité d'organisation est présidé par le romancier

et critique Saïd Boutadjine prévoit l'organisation d'ateliers animés par des écrivains et universitaires, la présentation de pièces de théâtre et films ainsi que l'organisation du concours «Abdelhamid Benhadouga» du roman.

F. H.

Tunisie

Décès des comédiens Moncef Souissi et Saïda Saraï

La scène culturelle tunisienne a perdu dimanche le comédien et metteur en scène Moncef Souissi ainsi que la comédienne Saïda Saraï, décédés après un long combat contre la maladie. Le ministère tunisien de la Culture a publié à cette occasion un communiqué dans lequel il a présenté ses condoléances aux familles, aux proches des dispa-

rus et au monde de la culture tunisienne, rapporte l'agence TAP. Le ministère rend hommage à l'un des fondateurs du Théâtre national et des Journées théâtrales de Carthage, qui avait démarré sa longue et riche carrière au Kef, où il a fondé la troupe locale. Né en 1944 à Tunis, Moncef Souissi compte à son actif plusieurs œuvres mémo-

rables, dont «El Héni Bouderbala» (adaptation de Georges Dandin de Molière) et «Un autre Faust». Dans les années 1990, Souissi part s'installer dans le Golfe arabe, où il participe à l'essor du théâtre koweïtien. Il produit alors sa fameuse œuvre «Bye Bye les Arabes». Le théâtre tunisien perdait également ce dimanche la

comédienne Saïda Saraï, 37 ans, décédée dans une clinique parisienne où elle se battait contre un cancer. Saïda Saraï est née à Tunis en 1979. Elle a démarré sa carrière sur les planches du théâtre avant de passer au cinéma. Elle a travaillé avec les plus grands réalisateurs tunisiens et arabes.

L. B.

Musique

Le français Jean-Jacques Perrey n'est plus

Le pionnier de la musique électronique dès les années 50, le Français Jean-Jacques Perrey, est décédé d'un cancer, vendredi à Lausanne à l'âge de 87 ans, a annoncé dimanche son entourage familial. Jean-Jacques Perrey, autodidacte en

musique, s'est fait connaître aux États-Unis dans les années 60 avec l'essor des tout premiers synthétiseurs. «Jean-Jacques a commencé à enregistrer de la musique électronique en 1952, bien avant que le premier synthétiseur Moog soit mis en vente en

1967», témoigne l'Américain Dana Countryman, dans un hommage à son «ami et compositeur légendaire de musique électronique». C'est après quatre années d'études de médecine que Jean-Jacques Perrey se tourne vers la musique, impres-

sionné par un nouvel instrument, l'Ondioline, un orgue électronique à base de tubes à vide. Il devient un ardent promoteur de l'Ondioline et accompagne notamment Charles Trenet et Edith Piaf, qui le recommandent à un producteur américain. R. I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine
Du 19 au 26 novembre : Festival international Dimajazz. Théâtre national Mahieddine Bachtarzi

Jusqu'au 8 novembre : Le Théâtre national algérien organise, en partenariat avec la DGSN et la Gendarmerie nationale, des journées sur «Le rôle du théâtre dans la lutte contre les fléaux sociaux».

Auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jeudi 10 novembre : Un concert musical animé par Salima Kharoubi et l'ensemble musical de l'association culturelle Nedjma de Blida.

Coup-franc direct

Et les joueurs ?

Par Mahfoud M.

Les coaches sont toujours les boucs émissaires en championnat national et sont à chaque fois éjectés au moindre faux pas. Cela n'est pas nouveau, car de tout temps les techniciens ont été les victimes quand l'équipe ne marche pas et cela ne devrait pas changer. Pourtant, les joueurs sont tout aussi responsables des résultats de leur équipe et devraient, eux aussi, prendre leurs responsabilités. Mais qui osera faire des reproches à ces joueurs chouchoutés et à qui on donne des sommes faramineuses, sans pour autant qu'ils rendent la pareille sur le terrain. Pis, certains sont des tricheurs et ne se donnent pas à fond, que ce soit aux entraînements ou au cours des matches, et n'ont pas le rendement que l'on souhaite d'eux. Pourtant rien ne leur manque et les dirigeants ont tendance à leur octroyer tout ce qu'ils demandent. C'est sans doute cela le problème, car un joueur à qui l'on donne tout n'est plus motivé et ne souhaite pas se dépenser plus étant donné qu'il aura tout sans souffrir ni faire des efforts. Les dirigeants de ces clubs devraient être très stricts avec ces éléments et leur demander des comptes, comme il le font avec leurs entraîneurs qui ne doivent pas porter seuls le chapeau.

M. M.

2^e Rallye international d'Algérie La compétition s'est nettement améliorée

LA 2^e édition du Rallye raid d'Algérie «Challenge Sahari International», disputée du 1^{er} au 5 novembre, a été meilleure que celle de l'année 2015 en dépit de certaines imperfections encore à solutionner lors des prochaines années mais qui n'ont pas influé sur l'aspect général de la compétition, de l'avis des organisateurs et participants. La décision de confier à l'entreprise algéro-italienne «Arak Sport» la gestion des aspects techniques et logistiques du rallye (auto/moto), disputé en 5 étapes sur une distance globale d'environ 1 500 km, entre sable et bitume, est pour quelque chose, selon les pilotes déjà présents en 2015 et qui se souviennent des étapes annulées lors de la première édition pour différentes raisons. Ce sont essentiellement les pannes mécaniques qui ont le plus perturbé le rallye-2016, tout comme les blessures qui ont coûté une sortie prématurée à un Algérien et deux Français. Pour sa part, le vainqueur de la première édition du «Challenge Sahari International», l'Algérien Fodil Allahoum (68 ans), a été victime d'épuisement et a dû déclarer forfait à la 3^e étape, laissant le champ libre aux pilotes italiens qui ont raflé la quasi-totalité des podiums. Bien qu'il ait concouru sans co-pilote, c'est en effet l'Italien Mariano Mutti qui a remporté le rallye auto, en 23h17mn 54 sec, suivi de ses compatriotes Roberto Tonetti et Roman Aguilera, en 24h02min et 35 sec, au moment où les frères algériens Abderrahmane et Allal Gueddouda ont pris la 3^e place, en 28h 30 min et 27 sec. Le rallye moto a été également dominé par les Italiens. Outre Marco lob, vainqueur en 19h 32 min et 41 sec, les 2^e et 3^e places ont été prises par ses compatriotes Gabriele Minelli et Diego Marchesini, respectivement en 20h 29 min 29 sec et 21h 04 min et 05 sec. «Le fait d'avoir réussi une meilleure organisation que lors de la précédente édition ne nous empêchera pas de conti-

nuer à travailler pour porter ce rallye encore plus haut», a assuré le N°1 d'Arak Sport en Algérie, Mohamed El Ghouti. «Le rallye d'Algérie est désormais inscrit dans le calendrier de la Fédération internationale», a-t-il ajouté, en annonçant vouloir faire de cette compétition «un événement incontournable» qui se déroulera prochainement sous l'appellation «rallye d'endurance». De son côté, le technicien italien Daniele Cotto, également de l'entreprise Araks Sport, a assuré qu'en seulement deux éditions «l'Algérie a déjà réussi d'énormes progrès» en termes d'organisation. «Vu les moyens humains et matériels dont elle dispose, l'Algérie est même capable d'organiser un événement de plus grande envergure» pouvant compter «jusqu'à 10 étapes au lieu de cinq», a estimé l'Italien. Quelque 150 pilotes, représentant l'Algérie, la France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas ont participé à ce rallye disputé entre Biskra, El-Ménia, Hassi Messaoud et Ghardaïa. Les lauréats de cette 2^e édition du rallye raid d'Algérie recevront leurs prix respectifs dimanche soir, au retour de Ghardaïa où s'était déroulée samedi la 5^e et dernière étape de course. La cérémonie aura lieu au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souïdania (Alger).



Equipe nationale Bentaleb et Slimani rassurent Leekens

Les deux joueurs de la sélection nationale, Nabil Bentaleb et Islam Slimani, ont rassuré le sélectionneur national, Gorges Leekens, quant à leur forme, puisqu'ils ont repris la compétition et joué avec leurs équipes respectives après leurs blessures.

Par Mahfoud M.

Ainsi, Bentaleb a repris sa place dans le onze rentrant de Schalke 04 et a même réussi à inscrire un but avec la victoire de son team face à la formation du Werder. C'est le quatrième but du transfuge de Tottenham en Bundesliga. De son côté, Slimani a inscrit un but pour son team malgré la défaite face à West Bromwich. Il faut savoir que ce dernier souffrait d'une blessure et avait raté un nombre de matches avec sa formation. C'est dire que ces deux joueurs ont donné un signal fort au sélectionneur national, Leekens, qui s'est inquiété sur leur cas et croyait qu'il ne devrait pas compter sur eux d'autant plus qu'ils s'étaient blessés ces derniers jours. Ils seront donc à cent pour cent avec leur équipe et pourraient être du voyage au Nigeria pour prendre part au second match des éliminatoires du Mondial 2018, ce qui sera bien sûr une bonne chose pour les Verts qui devront se donner à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Par ailleurs,



Le retour de Slimani rassure

même le défenseur du FC Paris, Tahart, se porterait mieux et sera aussi prêt pour le stage et le match. Toutefois, il y a un joueur qui est incertain, en l'occurrence, Boudebouz, qui s'est blessé avec son équipe de Montpellier et qui n'est pas encore fixé sur son sort. Le joueur qui a été décisif face à l'O Marseille en inscrivant un doublé, a été touché aux adducteurs et devra attendre les

résultats des analyses effectuées pour savoir s'il pourra être prêt pour ce rendez-vous très important pour les Verts. Ce sera, en tout cas, dommage que ce dernier ne puisse pas jouer surtout qu'il est devenu un joueur-clé en sélection avec la baisse de régime de Brahimi qui ne joue pas avec le FC Porto.

M. M.

Coupe de la Confédération (finale/retour) Les Crabes échouent mais avec les honneurs

LE MO Béjaïa a échoué dans sa quête de remporter le premier titre international de son histoire, en s'inclinant lourdement dimanche à Lubumbashi face au TP Mazembe (4-1) en finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football. Bope (7e), Kalaba (42', 62') et Bolingui (76') ont permis aux Corbeaux de remporter leur premier titre en Coupe de la Confédération dans un palmarès déjà riche avec, notamment, cinq Ligues des Champions. Dans un stade archi-comble acquis à la cause des joueurs du président Moïse Katumbi, le TPM n'a pas mis trop de temps pour dicter sa loi, parvenant à ouvrir la marque

dès la 7^e minute de jeu. Kasusula exécute un coup franc indirect sur le côté droit, Bope reprend victorieusement au deuxième poteau et met le feu dans les gradins. Cueillis à froid, les Béjaïois n'ont pu réagir, péchant notamment par un manque de concentration devant des Congolais complètement euphoriques. Au quart d'heure de jeu, le portier du MOB Chamseddine Rahmani détourne en corner une reprise de la tête d'Adjei. Ce même Rahmani s'est à nouveau illustré sur l'occasion de Roger Assalé (28') dont le tir a été sorti en corner.

Au moment où l'arbitre de la rencontre, le Sénégalais Malang

Diedhiou, s'apprêtait à siffler la mi-temps, le Zambien Rainford Kalaba surgit comme un diable (42') et déclenche une somptueuse reprise du droit pour tromper l'infortuné Rahmani. Au retour des vestiaires, le TP Mazembe a été le premier à se montrer dangereux, manquant même de donner plus d'ampleur à son avantage devant une défense du MOB dépassée et qui a ressenti les absences de Lakhdari et Benmelouka, suspendus. A la 62^e minute de jeu, Kalaba récidive de nouveau pour tromper Rahmani d'un tir à l'entrée de la surface de réparation. Cette nouvelle réalisation est venue porter un véritable coup de massue à une équipe de Béjaïa dont le manque d'expérience pour ce genre d'événement se lisait clairement sur le visage de ses joueurs, parfois naïfs. Le MOB a réussi tout de même à sauver l'honneur à la 74^e par l'entremise de Sofiane Khadir, avant que Bolingui ne rajoute un quatrième but (76'), scellant définitivement le sort de la rencontre. Le club de Yemma Gouraya peut se targuer, en dépit de ce naufrage, d'avoir atteint la finale de la Coupe de la Confédération pour la première participation internationale de son histoire.

Equipe nationale de boxe (juniors)

Mansouria (64 kg) fugue en Allemagne

LE BOXEUR de la sélection algérienne (juniors), Kamel Mansouria (64 kg), a quitté ses coéquipiers alors qu'il se trouvait en Allemagne pour un stage de préparation en vue des championnats du monde, prévus du 17 au 26 novembre à Saint-Petersbourg en Russie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB). «Mansouria a quitté ses coéquipiers en Allemagne où la sélection algérienne est attendue pour un stage de préparation de dix jours en vue des championnats du monde de Saint-Petersbourg. En arrivant à l'aéroport, le boxeur a appelé son frère pour lui faciliter les procédures de douane», a précisé la même source. Tout en déplorant cet «acte irresponsable» qui va à l'encontre des valeurs sportives, la même source a appelé le premier responsable de la FAB à prendre ses responsabilités devant cette situation. «Composée de 11 personnes, la délégation n'était pas dirigée par un chef de mission», a-t-il ajouté, précisant que «la fédération va prendre attache avec la représentation consulaire pour donner suite à cette affaire». Conduite par le staff technique composé du duo Dine et Ouhib, la sélection algérienne des juniors s'est envolée en Allemagne pour un stage de dix jours avec un effectif de huit boxeurs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pour des contrôles médicaux périodiques

Bouteflika se rend à Grenoble



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est rendu hier à Grenoble (France) pour une visite privée durant laquelle il effectuera des contrôles médicaux périodiques, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. «*Son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a quitté le pays ce lundi 7 novembre 2016 pour une visite privée à Grenoble en France, durant laquelle il effectuera des contrôles médicaux périodiques*», précise la même source.

R. N.

Ouargla

Trois morts dans un accident de la route à M'Naguer

TROIS PERSONNES sont décédées dans un accident de la route survenu dimanche soir dans la commune de M'Naguer, daïra de Taïbet (200 km à l'est de Ouargla), a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale 16, au point kilométrique 20, suite à une collision frontale entre deux véhicules tout terrain, causant la mort sur

place de trois de leurs occupants âgés entre 45 et 51 ans, selon la même source.

Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Taïbet, a-t-on signalé de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité concernés pour déterminer les causes exactes de cet accident.

... Et trois morts à Ouled Djellal

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu à Doucen, dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal, wilaya de Biskra, a-t-on appris lundi de source hospitalière.

L'accident s'est produit dimanche soir sur un tronçon de la route nationale (RN) n°46 A, reliant Biskra à El Oued lorsqu'un véhicule de tourisme et un camion sont entrés en collision, a indiqué à l'APS une source à

l'hôpital Achour Ziane d'Ouled Djellal.

Deux personnes sont décédées sur place, a indiqué le directeur-adjoint de l'hôpital, Mohamed Khelifa, signalant que la troisième personne a succombé à ses blessures quelques heures après son admission à cet établissement de santé.

La même source a ajouté que les personnes décédées étaient âgées entre 20 et 24 ans.

Larbi O

Compétition scientifique inter-lycées à Béjaïa

La phase préliminaire aujourd'hui

LA DIRECTION de l'éducation de la wilaya de Béjaïa organise aujourd'hui mardi 8 novembre 2016 à partir de 13 h, la 1^{re} édition de la compétition inter-lycées de la wilaya dans sa phase éliminatoire. Cette rencontre, à la fois pédagogique, scientifique et didactique, réunira quatre meilleurs lycées au dernier classement du Bac 2016. Il s'agit des lycées Chouhada Mokrane du chef-lieu de wilaya, Taos-Amrouche et Maâla dans la commune de Sidi-Aïch, et le lycée de jeunes filles d'Amizour.

«*Cette compétition d'inter lycées est une occasion pour instaurer des traditions d'échanges entre les établissements du secondaire de la wilaya de Béjaïa*», indiquait hier la cellule de communication de la direction de l'éducation. Ce tour préliminaire, phase éliminatoire, est une première étape pour prendre part à la compétition nationale d'inter lycées qui aura lieu ultérieurement, ajoute la même source.

H. C.

secrétaire général du FLN Les milliardaires ne peuvent plus se faire élire avec l'argent sale



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Un jeune tue son frère aîné

■ *L'auteur, M.F, la vingtaine, a été arrêté et l'enquête confiée à la brigade de la gendarmerie d'Irdjen suit son cours.*

Par Hamid M.

Le village Tala Amara, dans la commune de Tizi Rached (20 km à l'Est de Tizi Ouzou), a été secoué, dimanche soir, par un drame familial. Une dispute entre deux frères a tourné au

meurtre. Selon des sources locales, tard dans la soirée de dimanche la nouvelle du meurtre du jeune M.L a vite fait le tour de la région. Son jeune frère l'avait poignardé avant qu'il ne succombe à ses graves blessures à l'hôpital de Larbaa Nath Irathen. A en croire nos sources, ils ont

passé la soirée ensemble, non loin de leur village, avant que le drame ne survienne. Selon des sources judiciaires, l'auteur M.F, la vingtaine, a été arrêté et l'enquête confiée à la brigade de la gendarmerie d'Irdjen suit son cours pour connaître le mobile de ce crime.

H. M.

El Kala

Saisie de sept pièces de monnaie datant de l'époque ottomane

SEPT pièces de monnaie anciennes datant de l'époque ottomane ont été récupérées par les services de la brigade de recherche et d'investigation d'El Tarf qui ont réussi à mettre la main sur une bande spécialisée dans le trafic d'objets d'art, a-t-on appris, hier, du chargé de communication à la sûreté de wilaya. Agissant sur une information faisant état de la présence de ces trafiquants, les services de police ont, à l'issue d'un coup de filet, appréhendé cinq contrebandiers activant au niveau des wilayas d'Annaba et El Tarf, a-t-on précisé. Selon la même source, les suspects, âgés entre 30 et 40 ans, ont été arrêtés à bord de deux véhicules à une heure tardive, alors qu'ils se rendaient dans la ville côtière d'El Kala, a affirmé la

même source, signalant que la fouille des suspects dont trois sont issus d'Annaba s'est soldée par la découverte de ces pièces de monnaie anciennes et la saisie des véhicules exploités dans le cadre de ce trafic. L'expertise effectuée sur les pièces récupérées a révélé qu'elles sont en métal précieux et d'une grande valeur historique. Ces pièces sont frappées à l'effigie du roi Abdelhamid, selon les précisions données par la direction de la culture d'El Tarf. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala, deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que les trois autres ont été placés sous contrôle judiciaire pour contrebande d'objets d'art avec utilisation de véhicules.

Ali T.

Prévu du 16 au 19 novembre à Alger

Concours du 1^{er} Prix Abdelkrim-Dali de chant andalou

LE CONCOURS national de la première édition du Prix Cheikh Abdelkrim Dali, récompensant le meilleur interprète de chant andalou, est prévu le 16 au 19 novembre à Alger, a annoncé, hier à Alger, la présidente de la fondation du nom du maître de ce genre musical traditionnel. Huit chanteurs du répertoire andalou, sélectionnés entre septembre et octobre parmi trente candidats, participent au concours de ce Prix devant se tenir à la salle Atlas (Bab el Oued), a précisé Wahiba Dali, –

petite fille du chanteur disparu en 1978 –, lors d'un point de presse. L'enregistrement d'un album, produit par la Fondation «Cheikh El Hadj Abdelkrim Dali», sanctionne le premier Prix de ce concours qui prévoit deux autres distinctions honorifiques. Les trois lauréats seront désignés le dernier jour de la compétition par un jury composé de quatre membres et présidé par le musicien et chef d'orchestre, Smail Henni, a, par ailleurs, fait savoir la présidente de la fondation créée en 2008. Né le 16

novembre 1914 à Tlemcen (ouest), Cheikh Abdelkrim Dali est considéré comme une des plus grandes voix algériennes de la musique andalouse. Egalement musicien virtuose et polyvalent, il réalise ses premiers enregistrements dans les années 1930 avant d'intégrer l'orchestre de la station Radio Alger, dirigé par le maître Mohamed Fekhardji (1896-1956). Dans les années 1950, il rejoint le Conservatoire d'Alger où il sera enseignant à l'indépendance de l'Algérie.